

SÉMINAIRE WAL-E-CITIES

VERS UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE AVEC LA SMART CITY

17 SEPTEMBRE 2020, SEMAINE DE LA MOBILITÉ



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

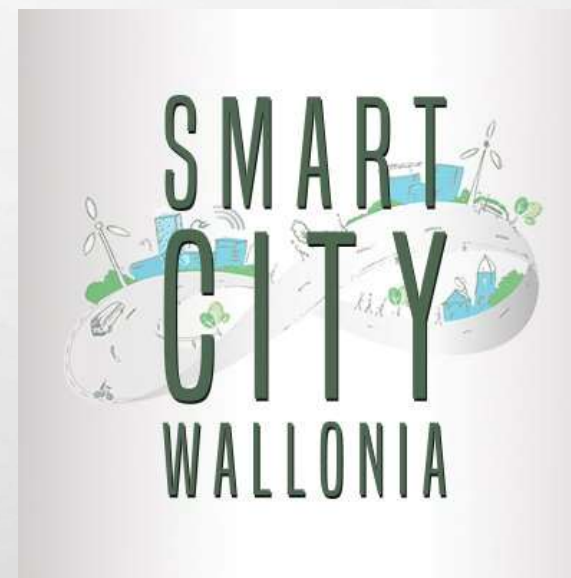


Faculté
d'Architecture
et d'Urbanisme



WAL-E-CITIES ?

- Projet qui s'inscrit dans le programme 2014-2020 des fonds européens FEDER,
- 7 axes : économie, innovation, intelligence territoriale, transition vers une wallonie bas carbone, développement urbain intégré, compétences.



WAL-E-CITIES ?

TOOLBOX

- Développement d'un projet de recherche visant l'établissement d'un diagnostic-type calibré permettant d'identifier les besoins en équipements smart et faciliter la transition des villes vers une ville intelligente en stimulant les échanges de données entre autorités publiques, citoyens et entreprises.
- <https://www.walecities.eu/>
- <https://web.umons.ac.be/humanorg/fr/projets-phare/wal-e-cities-feder/>

POURQUOI UN SÉMINAIRE « PRO » ?

- Sur invitation car vous êtes tous des experts dans vos domaines respectifs,
- Mobilité, écoles, numérique, villes, urbanisme,...
- 3 ateliers d'échanges.

ATELIER PARTICIPATION CITOYENNE

- **NOÉMIE LAGO**, 1ERE ASSISTANTE UMONS, WAL-E-CITIES GOV

NOEMIE.LAGO@UMONS.AC.BE

- PARTICIPATION CITOYENNE ET NUMÉRIQUE

ATELIER : PARTICIPATION CITOYENNE NUMÉRIQUE

Question à résoudre :

**Comment les plateformes
numériques de participation
peuvent-elles être un atout pour
les villes de demain ?**

ATELIER : PARTICIPATION CITOYENNE NUMÉRIQUE

LES FAITS

- DE NOMBREUSES INITIATIVES
- MOBILISATION PLUS IMPORTANTE QUE LE PRÉSENTIEL





LES FAITS

- BEAUCOUP DE DONNÉES...

	<i>Réinventons Liège !</i>
Processus	03->11/2017
Idées postées	988
Commentaires	981
Votes récoltés	94,688 votes

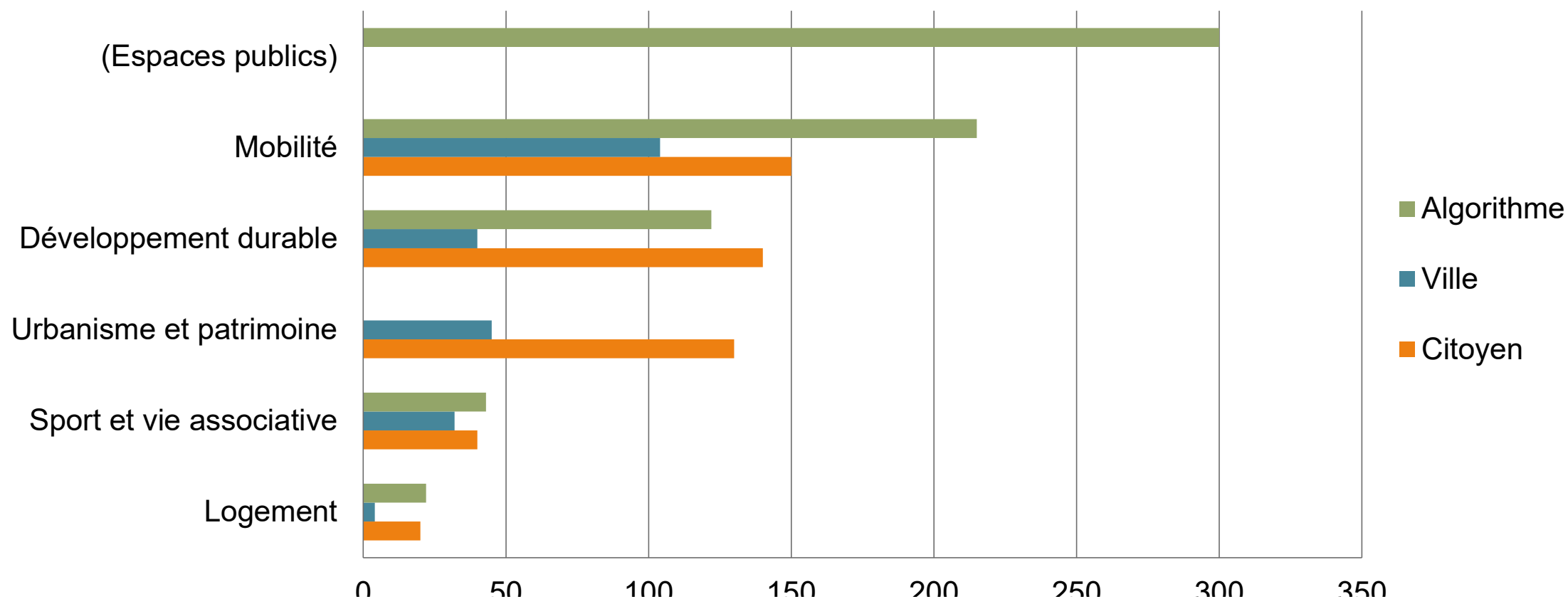


LES FAITS

• DES CLASSEMENTS QUI IMPACTENT LES RÉSULTATS...

Lago N., Durieux M., Scoubeau C. Pouleur J-A., Elsen C. Scheling C. « Citizen participation through digital platforms ». SMART 2019, Nice, 02/08/2019.

Comparaison de 3 classements des idées par thème (DemainMons.be)

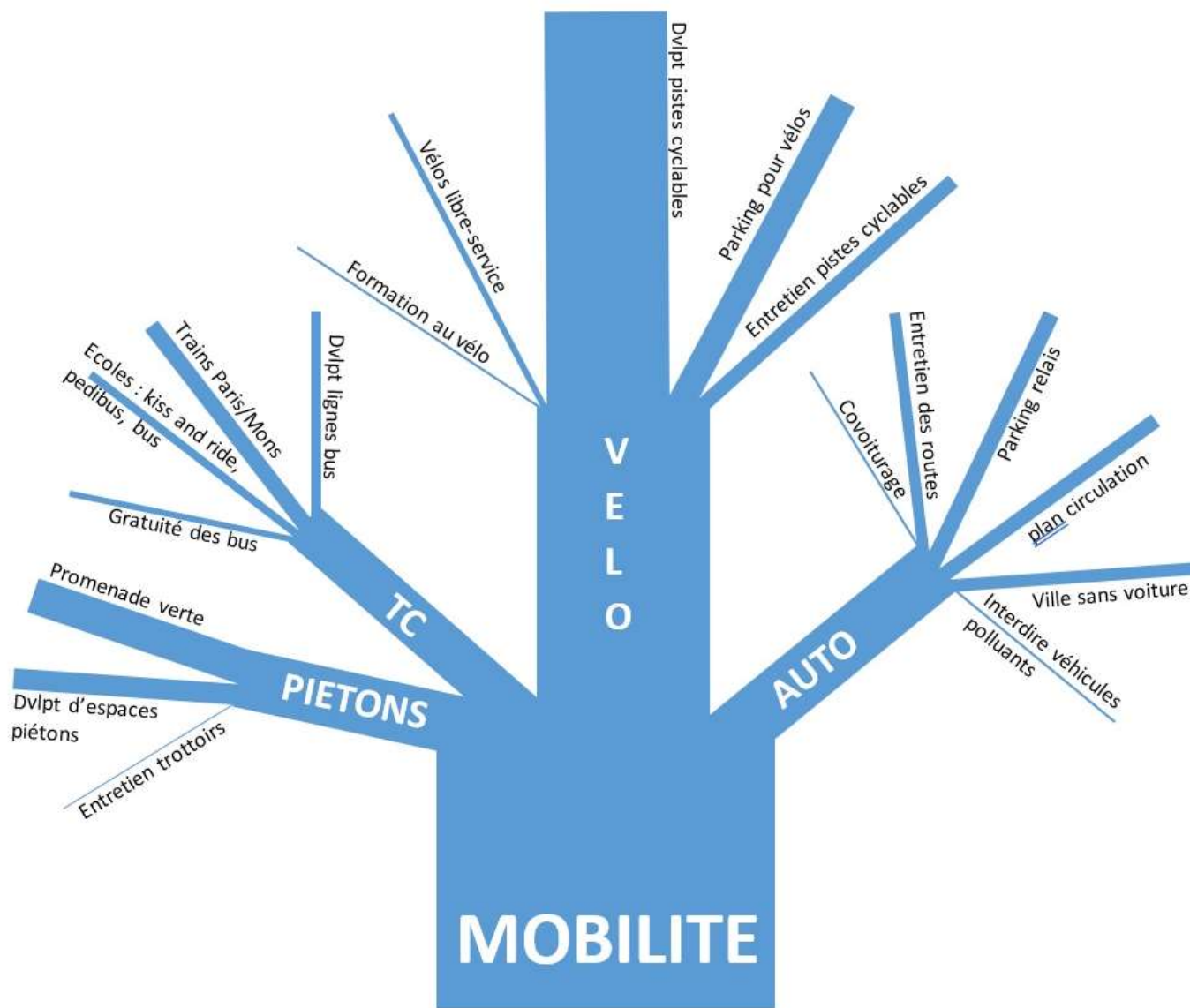




LES FAITS

- DES RÉSULTATS À INTERPRÉTER

Pouleur, Lago, Scoubeau et Simoens, « La participation numérique en urbanisme, une simple amplification des processus existants ? », Terminal [En ligne], 122 | 2018,

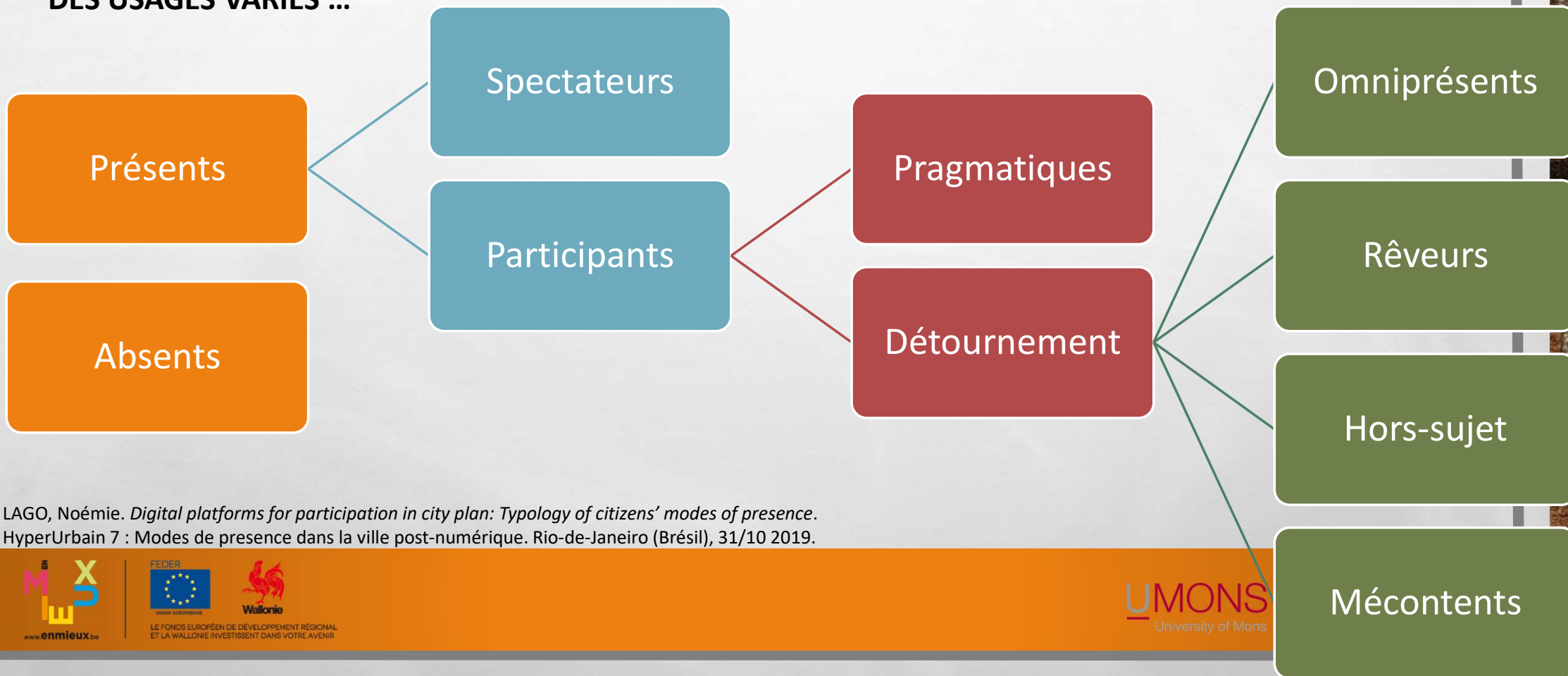


Arbre des propositions



LES FAITS

- DES USAGES VARIÉS ...



LAGO, Noémie. *Digital platforms for participation in city plan: Typology of citizens' modes of presence.*
HyperUrbain 7 : Modes de présence dans la ville post-numérique. Rio-de-Janeiro (Brésil), 31/10 2019.

ATELIER MOBILITE

- **MARIANNE DURIEUX**, CHERCHEUSE-DOCTORANTE UMONS, WAL-E-CITIES GOV

MARIANNE.DURIEUX@UMONS.AC.BE

- MOBILITÉ & ÉCOLES + DONNÉES ET OUTILS NUMÉRIQUES

ATELIER :

COMMENT AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE LA VILLE DE DEMAIN ?





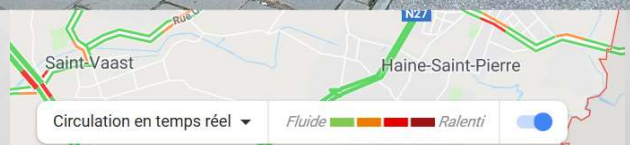
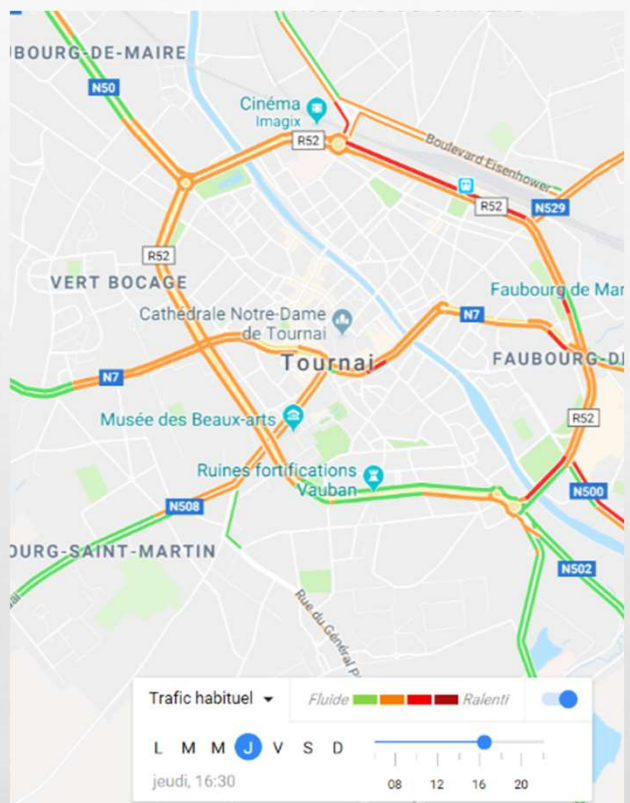
La congestion automobile aux abords des écoles en Wallonie :

Captures d'écran de Google
Trafic & photos personnelles.

MONS

TOURNAI

LA LOUVIERE





La mobilité scolaire, une préoccupation majeure pour les citoyens :

MONS	TOURNAI	LA LOUVIERE
Source: Demainmons.be	Source: Atelier de projets	Source: Fluicity
« Le transfert des écoliers/étudiants le matin vers les centres scolaires constitue la principale cause d'engorgement des accès à la ville entre 07h30 et 08h30 » « La ville, par sa structure, génère des embouteillages quasiment partout, ce qui la rend également difficile d'accès en voiture » « Tout le monde serait gagnant : gain de temps pour les parents et moins de congestion dans le centre. »	« Coordination des heures d'ouverture/fermeture écoles (pour viser moins de congestion) » « Prévoir un rang d'élèves guidées par un surveillant pour les amener dans un parking hors boulevard vers leurs écoles » « L'encombrement de la Rue Royale et des rues adjacentes est également généré par les véhicules des parents venant chercher leurs enfants au plus près des nombreuses écoles limitrophes, régulièrement sans respect des règles de sécurité. »	« Je constate que de nombreux parents sont obligés de marcher avec leurs enfants sur la chaussée, les véhicules garés (plus ou moins légalement) sur les trottoirs ne laissant (presque) aucun passage, notamment pour les poussettes. » « Vendredi 17h, au rond-point de Houdeng jusqu'au rond-point piscine la route est chargée au pas, c'est affreux. Il n'y avait aucun accident ou autre choses, rien que des voitures »



Réalisation d'une étude des déplacements des élèves :

- Données de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2018,
- Matrice Origine-Destination ou Domicile-école,
- Etude du nombre d'élèves domiciliés à plus de 4km de l'école à Mons, Tournai et La Louvière (en cours d'autorisation de partage),
- Etude plus complète des déplacements des élèves montois à Mons (publication à venir).

Les premiers résultats ont été présentés lors du séminaire mais ne peuvent pas encore être communiqué sous format écrit. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter marianne.durieux@umons.ac.be

ATELIER RGPD

- **NOÉMIE GILLARD**, CHERCHEUSE DOCTORANTE UNAMUR/WAL-E-CITIES GOV

NOEMIE.GILLARD@UNAMUR.BE

- GDPR... MON AMOUR.

REGLEMENTATION PERTINENTE

PROTECTION DES DONNEES EN BELGIQUE



RGPD

Règles applicables à l'ensemble des traitements de DCP de personnes sur le territoire de l'UE

Article 89

Garanties et dérogations applicables au traitement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques

LPD

Loi belge qui précise/complète le RGPD sur certains aspects

TITRE 4. - Traitement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques visées à l'article 89, §§ 2 et 3, du Règlement

REGIME
DEROGATOIRE
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

REGLEMENTATION PERTINENTE

Philosophie et notions



- Le RGPD vise à **encadrer** les traitements de DCP
→ ~~intéresser~~ les traitements

REGLEMENTATION PERTINENTE

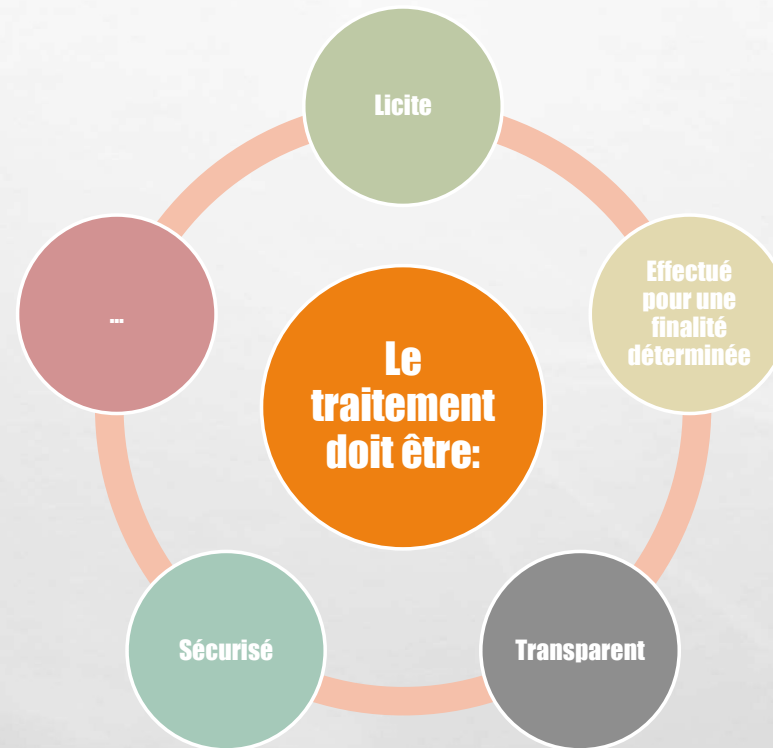
Philosophie et notions



Notions qui déterminent l'application du RGPD	Donnée à caractère personnel: Tout donnée se rapportant à une personne identifiée ou identifiable 	Traitement: Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel	Fichier: Tout ensemble structuré de données à caractère personnel accessibles selon des critères déterminés, que cet ensemble soit centralisé, décentralisé ou réparti de manière fonctionnelle ou géographique
Acteurs	Responsable du traitement: La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement	Sous-traitant: La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement	Personne concernée: La personne <u>physique</u> dont les données sont traitées

REGLEMENTATION PERTINENTE

Grands principes



REGLEMENTATION PERTINENTE

Grands principes



Licite

→ **Le traitement doit être fondé sur l'une des 6 bases de licéité prévues dans le RGPD:**

- Consentement de la PC
- Exécution d'un contrat auquel elle est partie
- Obligation légale
- Intérêt vital de la PC ou d'une autre personne
- Mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique
- Intérêt légitime du RT

REGLEMENTATION PERTINENTE

Grands principes

- La finalité (raison pour laquelle les données sont traitées) doit être déterminée, légitime et explicite
- Le traitement respecte cette finalité
- Interdiction de tout traitement ultérieur incompatible avec cette finalité

Effectué
pour une
finalité
déterminée

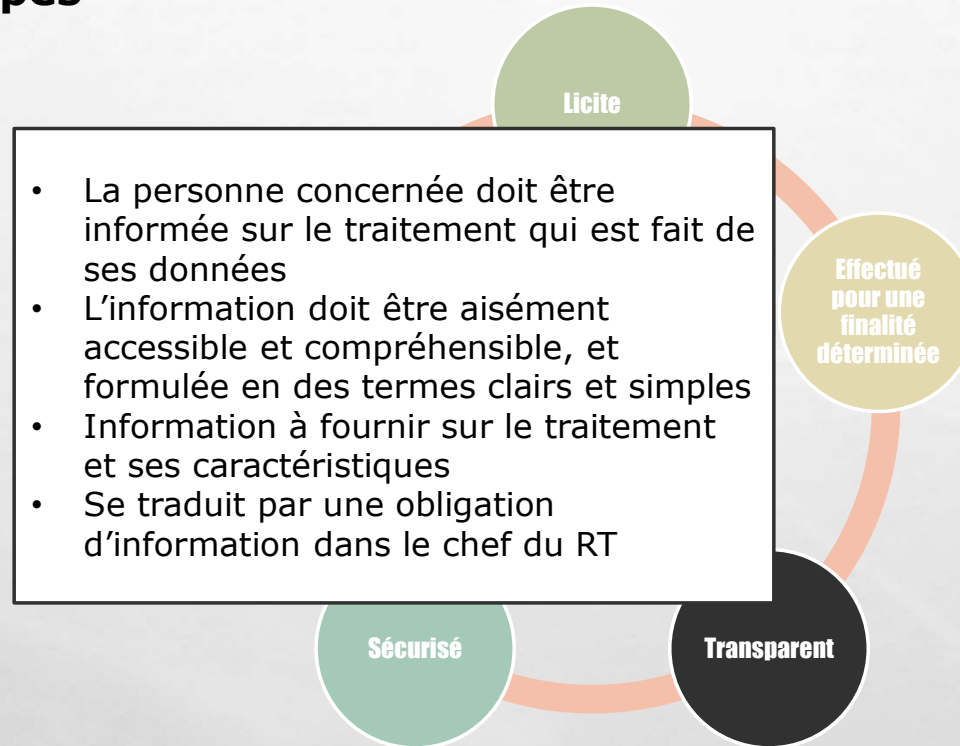
Sécurisé

Transparent



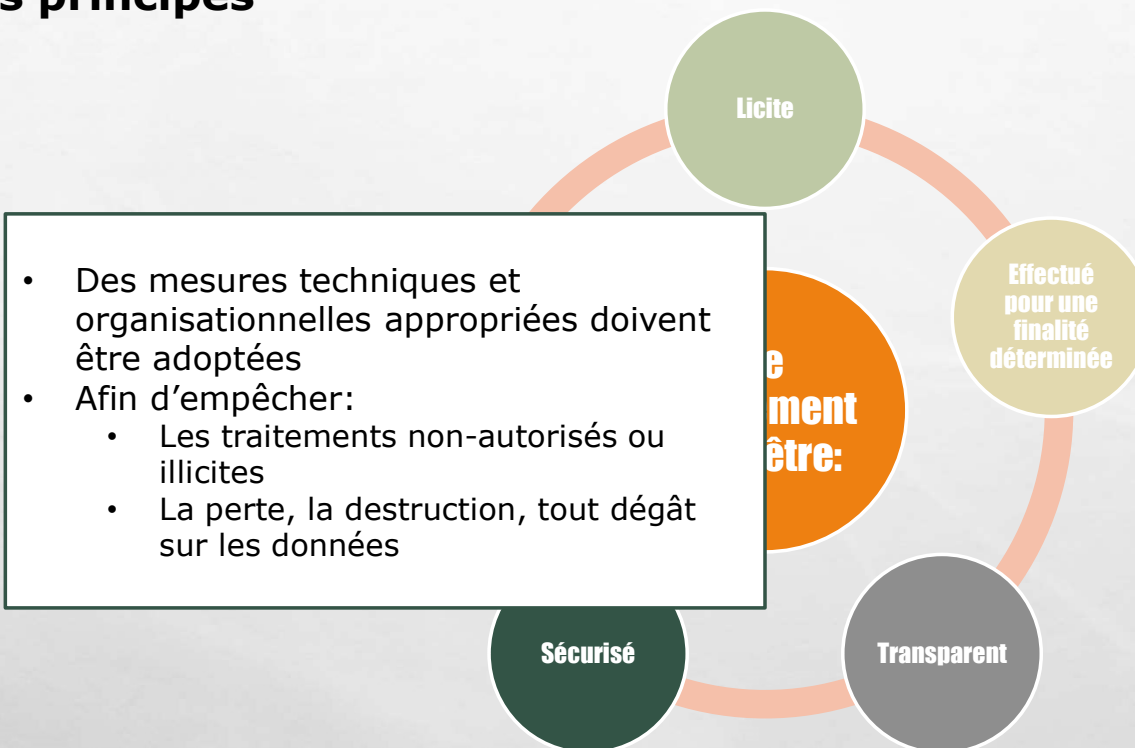
REGLEMENTATION PERTINENTE

Grands principes



REGLEMENTATION PERTINENTE

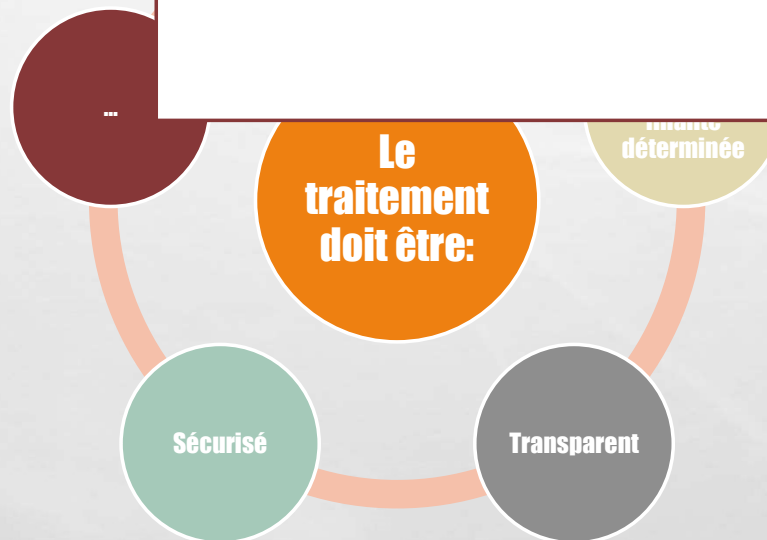
Grands principes



REGLEMENTATION PERTINENTE

Grands principes

- Conforme aux autres principes du RGPD:
 - Minimisation des données
 - Limitation de la conservation
 - Responsabilité (*Accountability*)



REGLEMENTATION PERTINENTE



- **IMPORTANCE DE LA DOCUMENTATION**

- Contrats avec les sous-traitants
- Notice d'information des personnes concernées
- Politique de protection des données
- Registre des activités de traitement
- ...

REGLEMENTATION PERTINENTE



- **OBLIGATIONS DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT**

- Tenue du registre
- Information de la personne concernée
- Désignation d'un DPO (si applicable)
- ...

- **DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE**

- Droit d'accès et de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité
- Droit d'opposition
- Droit de ne pas faire l'objet d'une prise de décision reposant exclusivement sur un traitement automatisé

REGLEMENTATION PERTINENTE

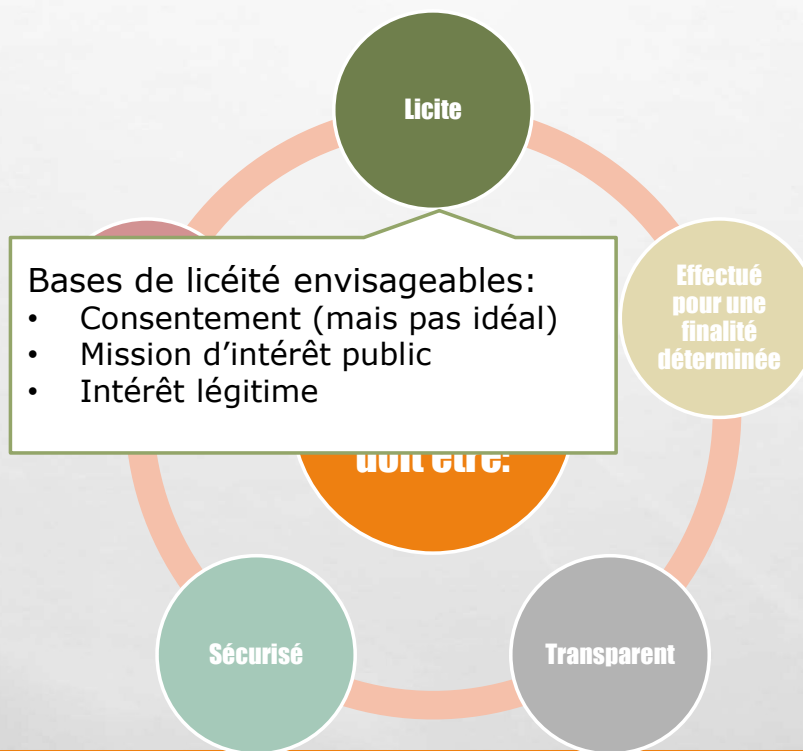
Régime particulier pour la recherche scientifique



- CONSCIENCE DU LÉGISLATEUR DU FAIT QUE LES IMPÉRATIFS DE LA RECHERCHE PEUVENT ÊTRE INCONCILIABLE AVEC UNE APPLICATION STRICTE DES PRINCIPES DU RGPD, ET NOTAMMENT:
 - EN CE QUI CONCERNE LE PRINCIPE DE FINALITÉ: DIFFICILE DE SAVOIR, AU MOMENT DE LA COLLECTE, SI LES DONNÉES POURRAIENT AVOIR UN INTÉRÊT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 - EN CE QUI CONCERNE LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE: PARFOIS DIFFICILE DE RETROUVER TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES ET DE LES INFORMER
 - EN CE QUI CONCERNE LES DROITS DES PC: PARFOIS DIFFICILE DE PERMETTRE AUX PC D'EXERCER LES DROITS QUI LEUR SONT ACCORDÉS LORSQU'ON EST DANS UN CONTEXTE DE RECHERCHE
 - ...
- VOLONTÉ DE PRÉSERVER ET D'ENCOURAGER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique



REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique



RGPD, considérant n°50:

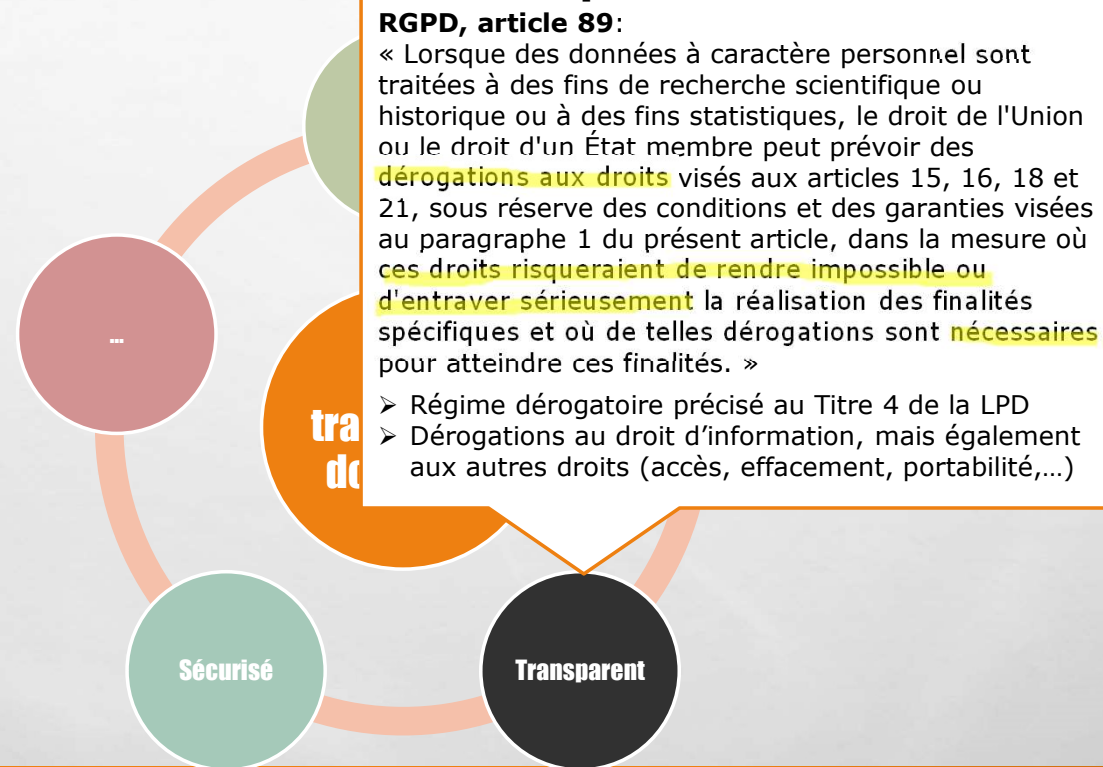
« Le traitement de données à caractère personnel pour d'autres finalités que celles pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement ne devrait être autorisé que s'il est compatible avec les finalités pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement. [...] »

Le traitement ultérieur à des fins archivistiques dans l'intérêt public, **à des fins de recherche scientifique** ou historique ou à des fins statistiques **devrait être considéré comme une opération de traitement licite compatible.** »



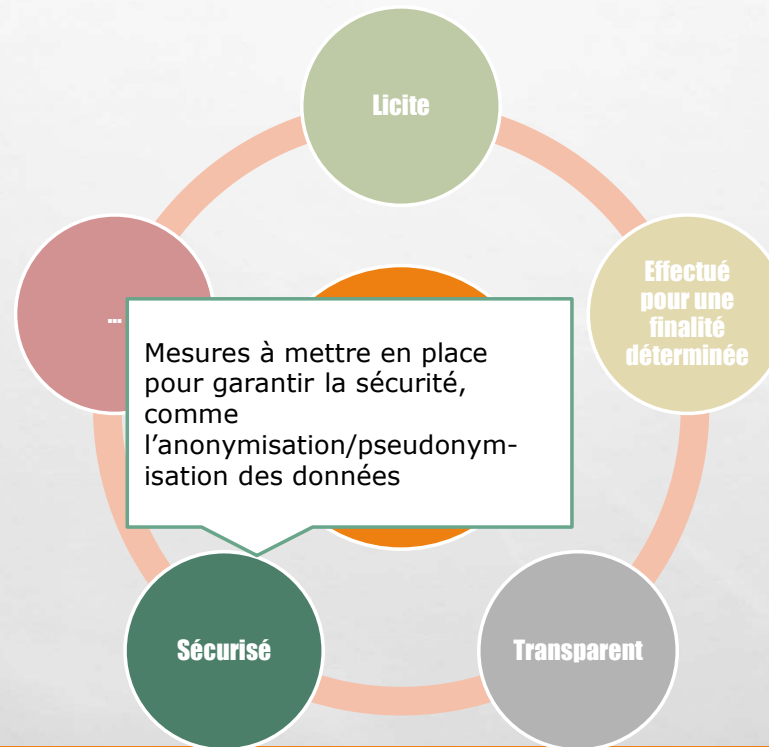
REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique

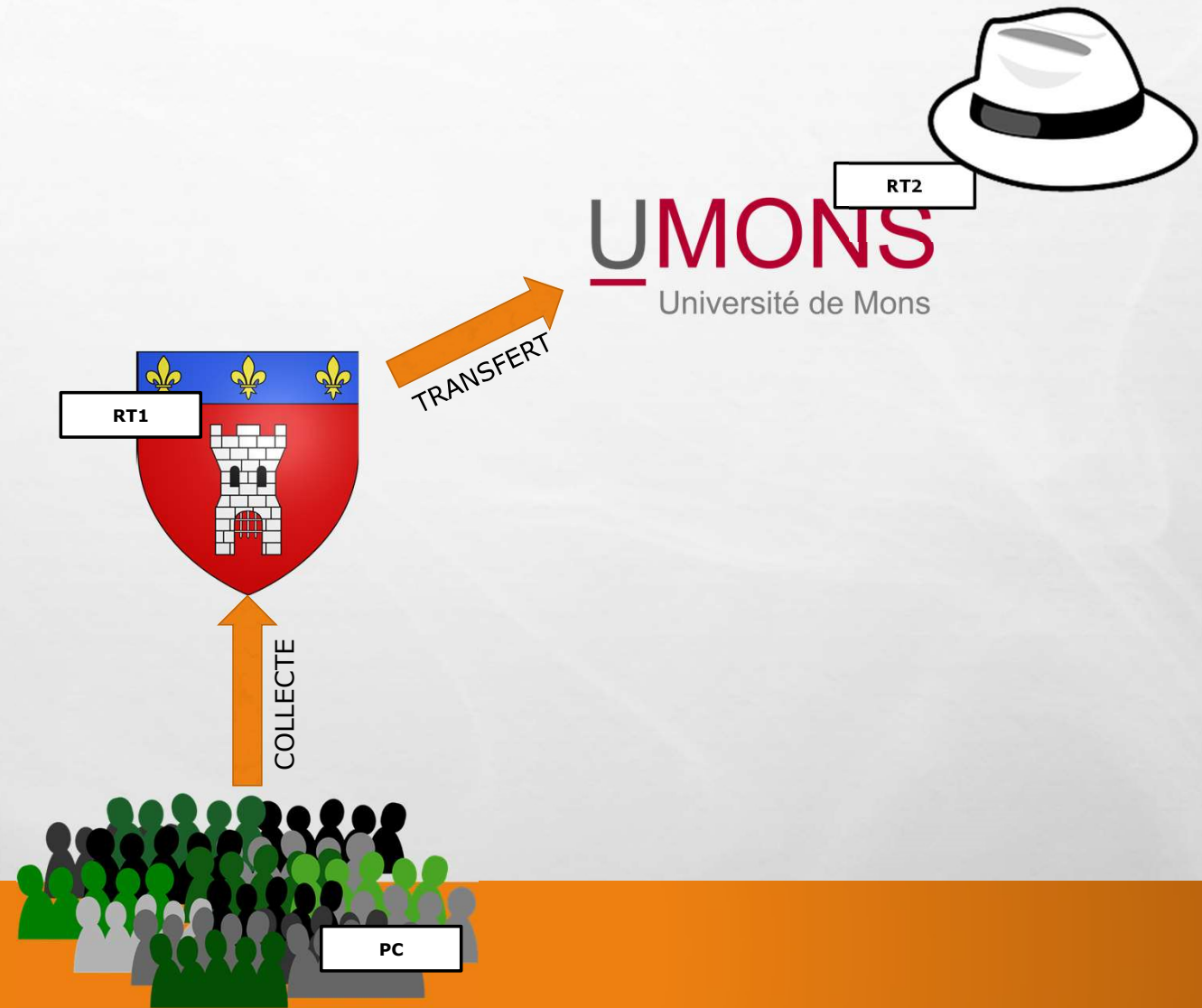


REGLEMENTATION PERTINENTE

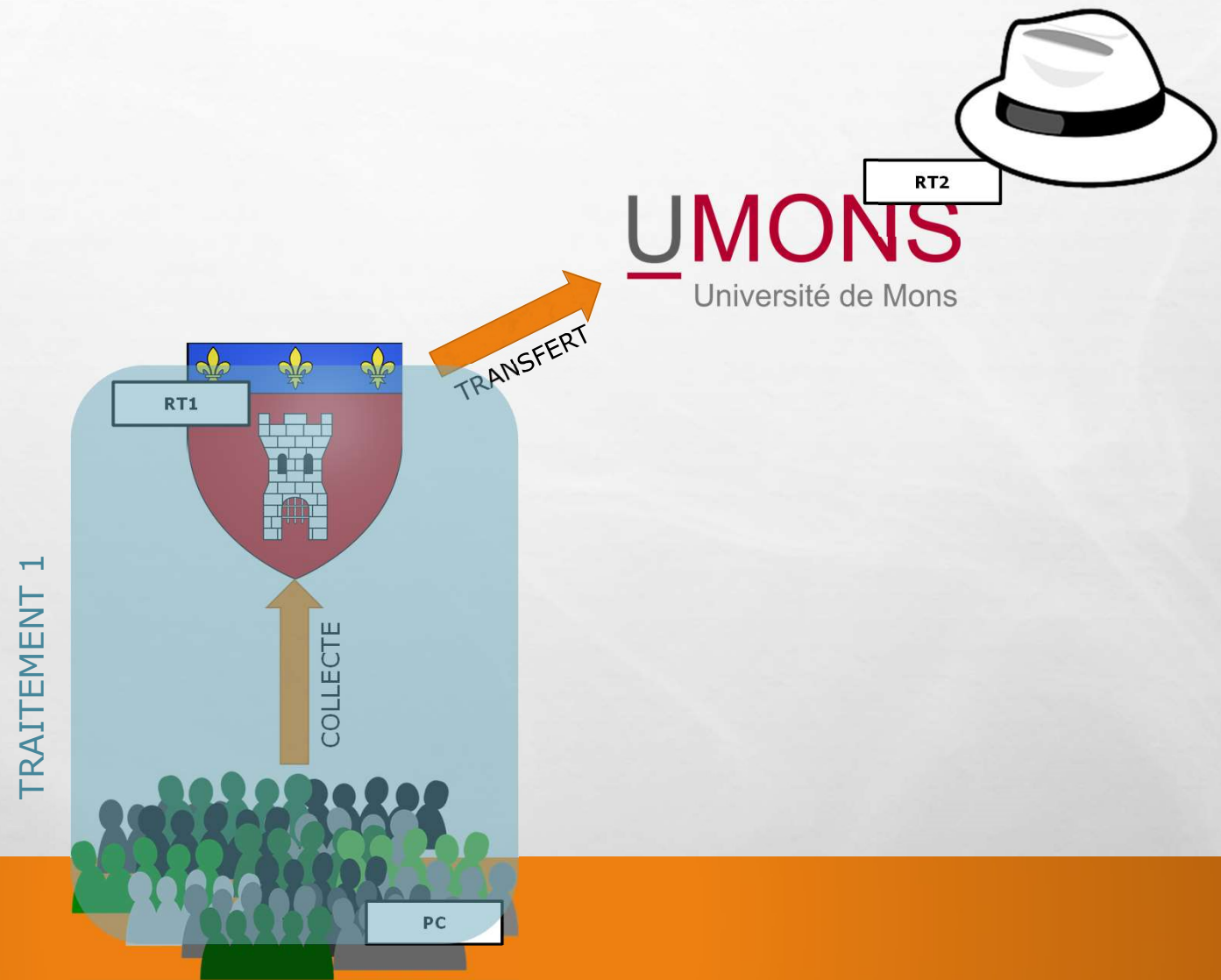
Régime particulier pour la recherche scientifique



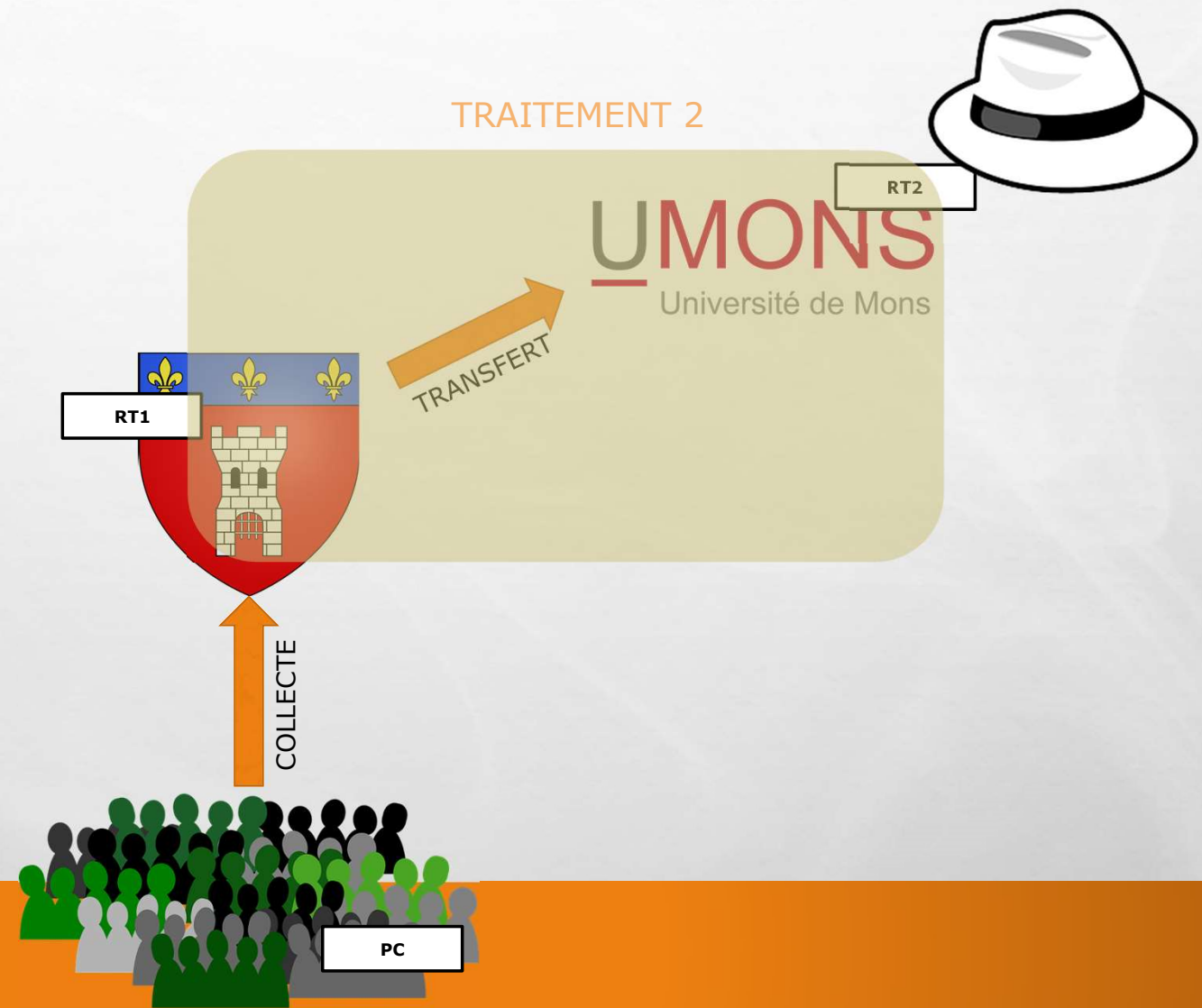
EXEMPLE



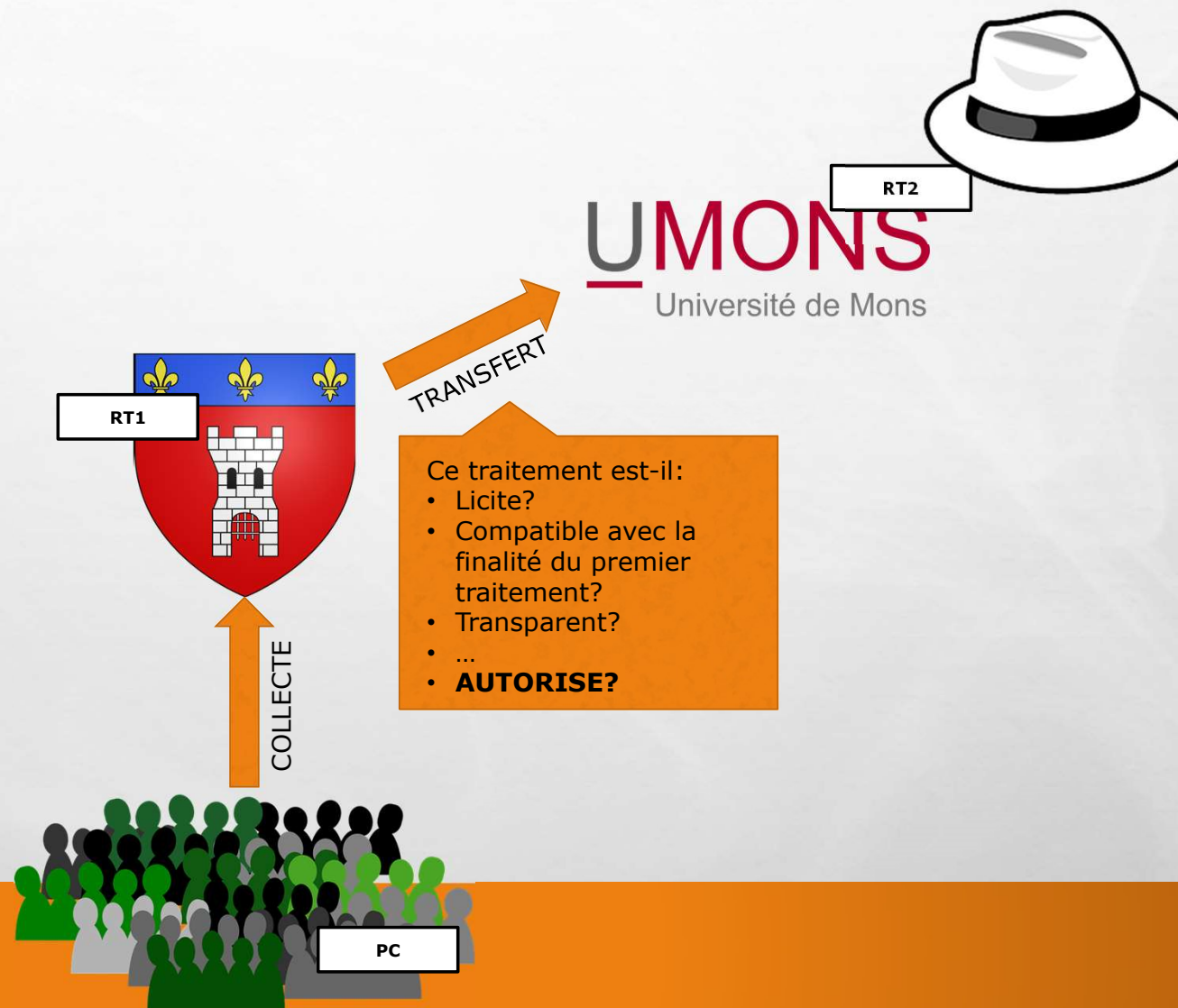
EXEMPLE



EXEMPLE

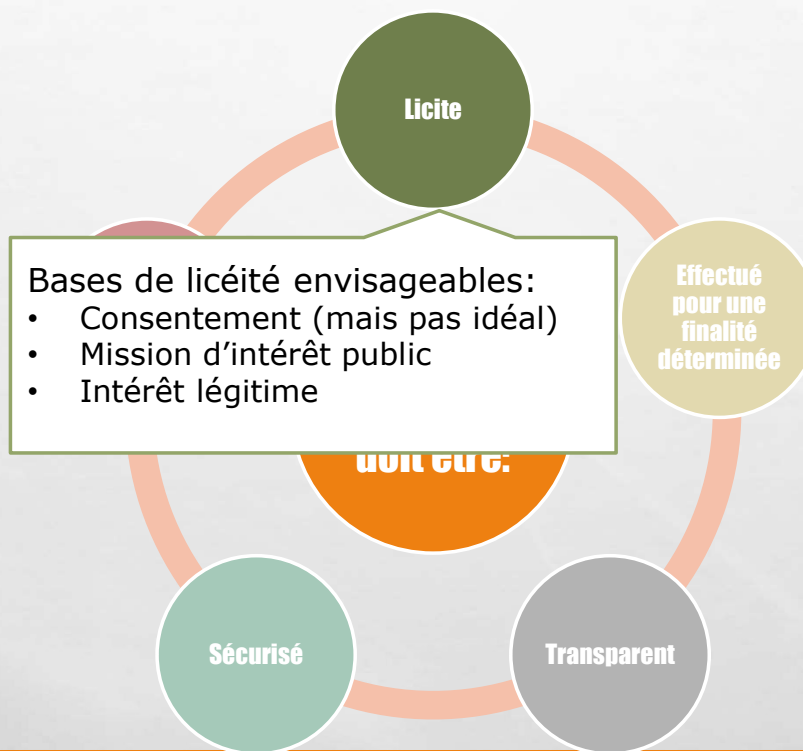


EXEMPLE

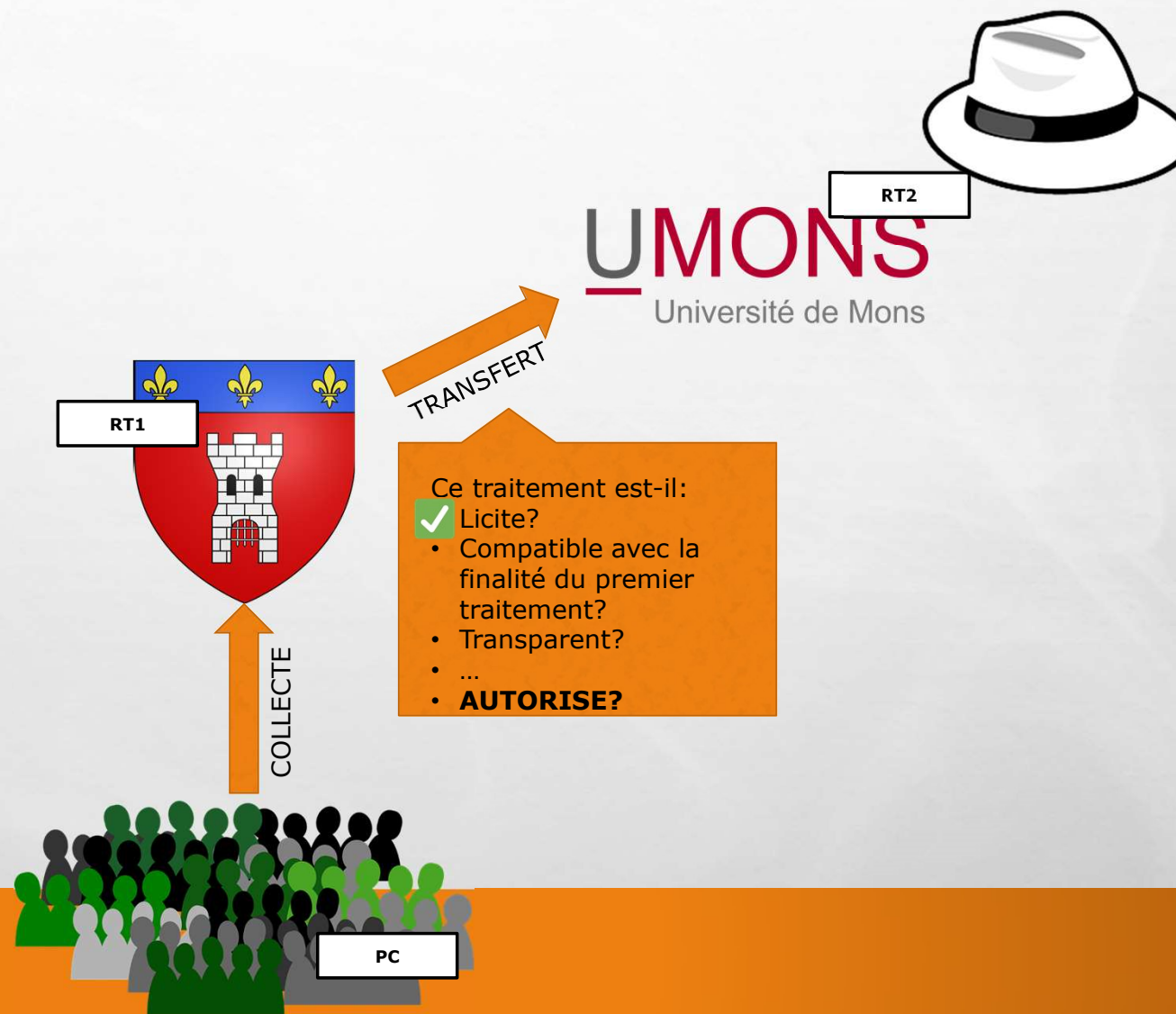


REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique



EXEMPLE



REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique



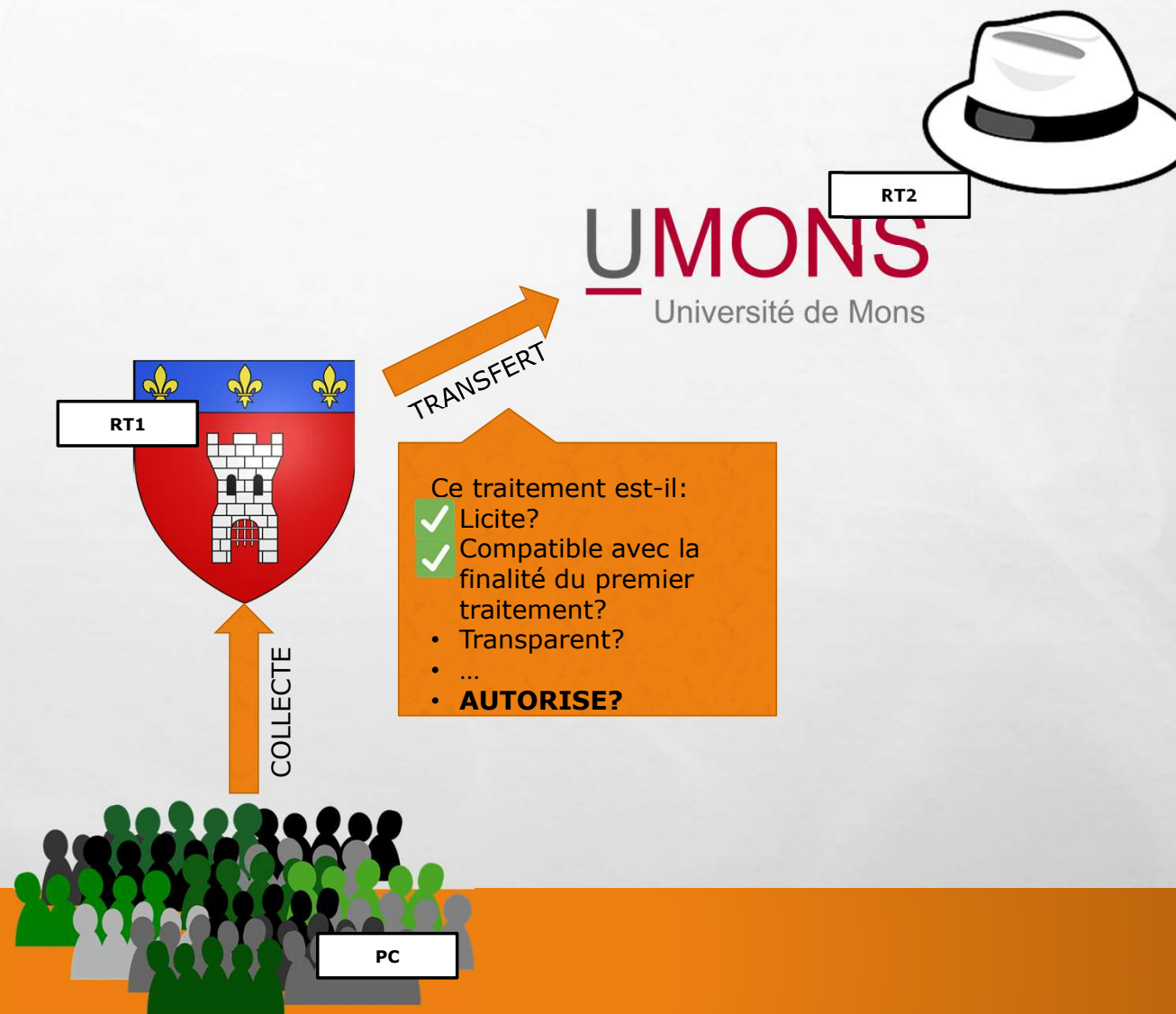
RGPD, considérant n°50:

« Le traitement de données à caractère personnel pour d'autres finalités que celles pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement ne devrait être autorisé que s'il est compatible avec les finalités pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement. [...] »

Le traitement ultérieur à des fins archivistiques dans l'intérêt public, **à des fins de recherche scientifique** ou historique ou à des fins statistiques **devrait être considéré comme une opération de traitement licite compatible.** »

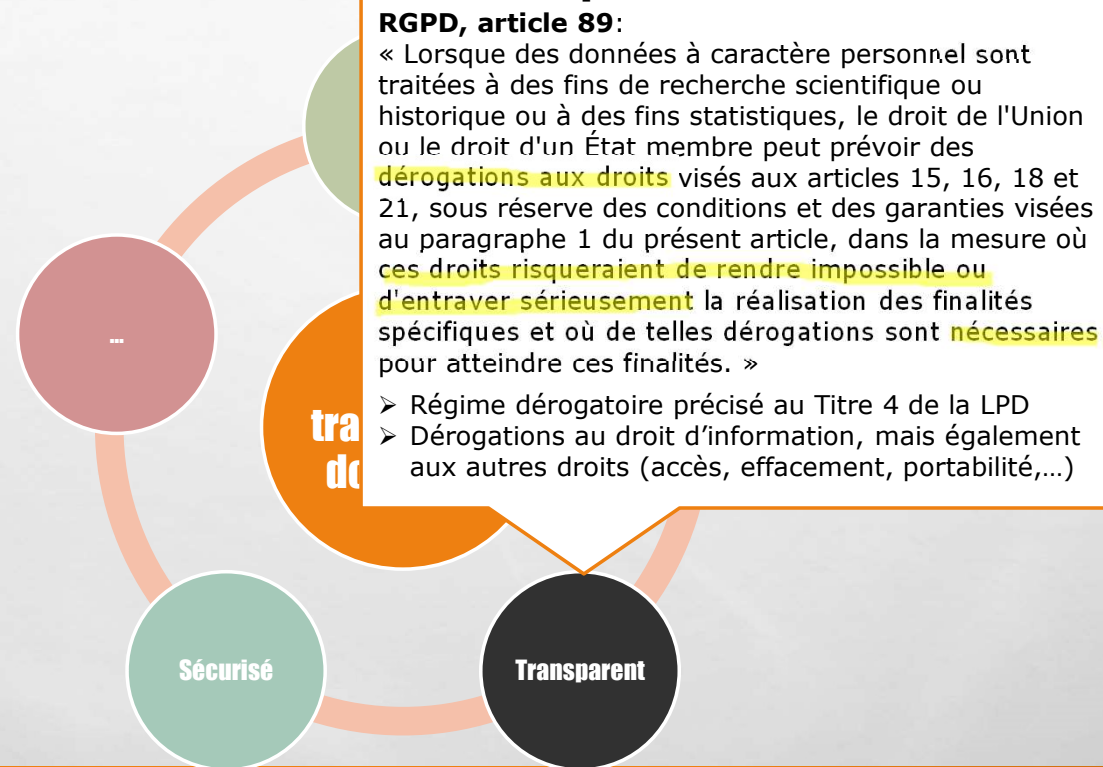


EXEMPLE

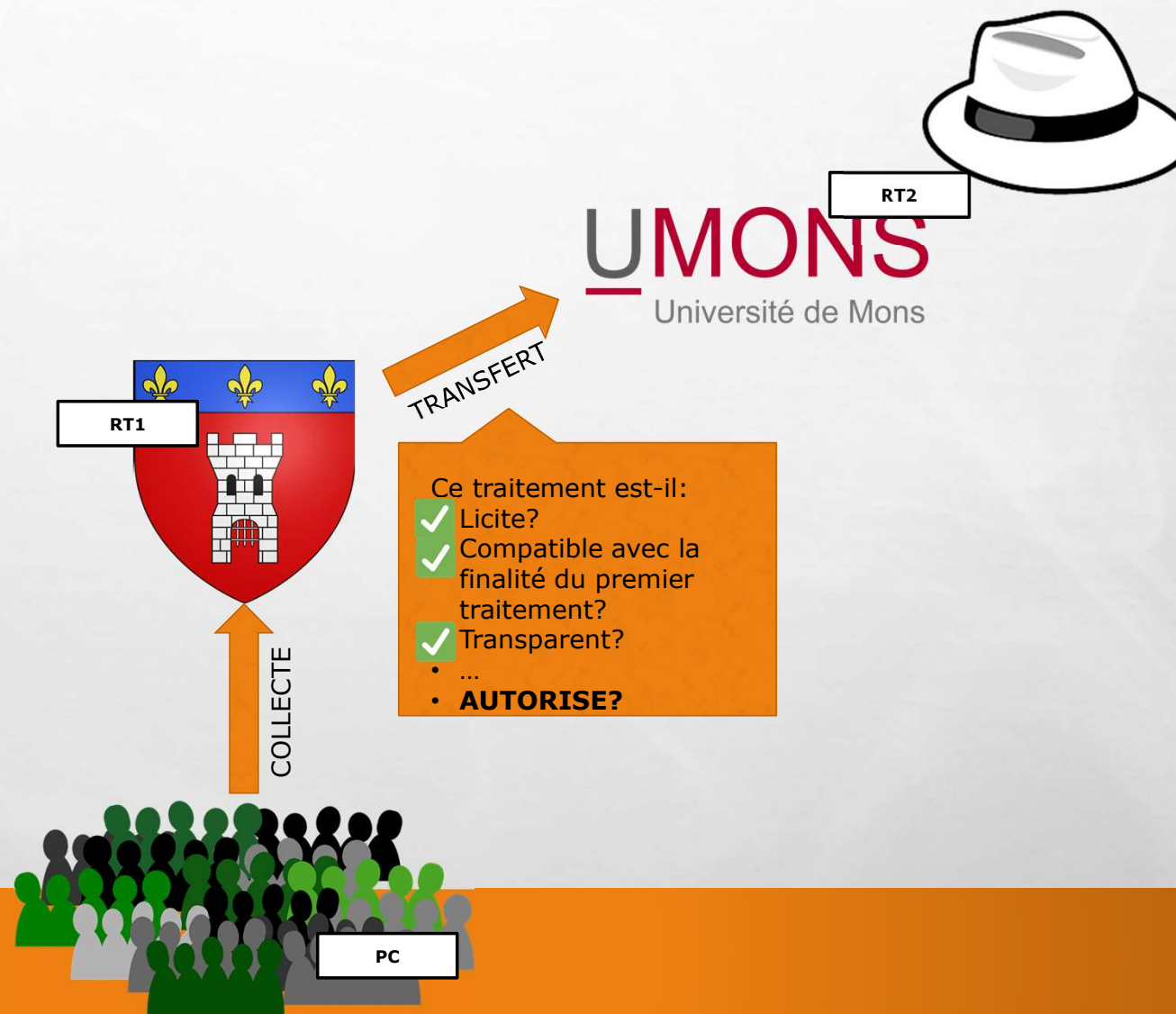


REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique

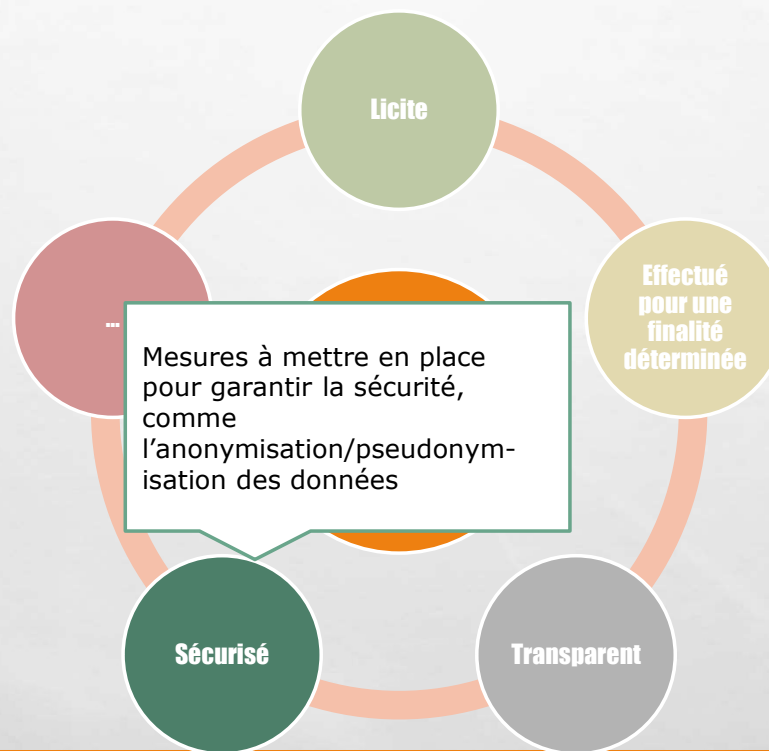


EXEMPLE

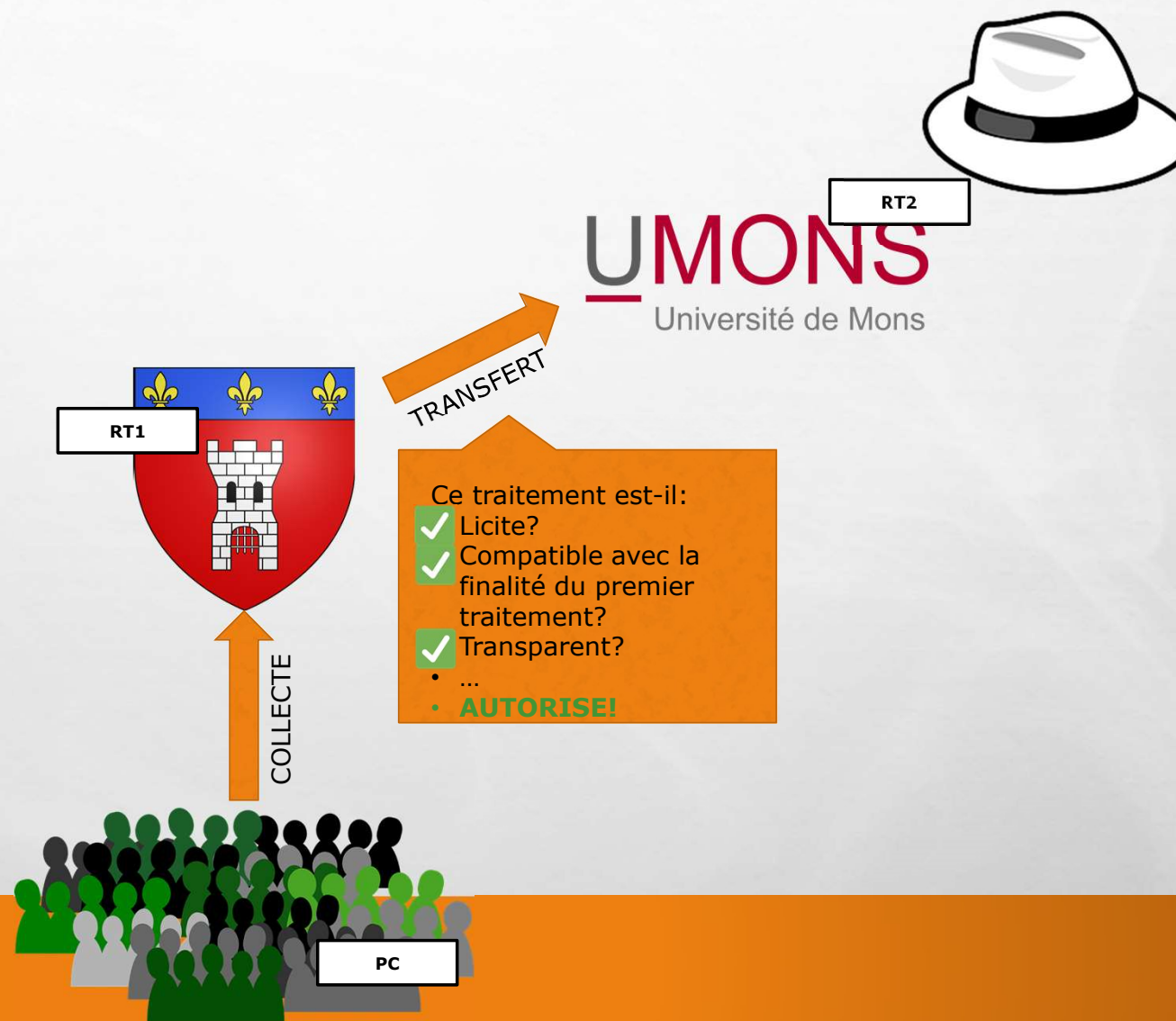


REGLEMENTATION PERTINENTE

Régime particulier pour la recherche scientifique



EXEMPLE



ANIMATION

- Martin OpHoven, animateur de Talkin TO Me

martin@talkintome.org

<http://www.talkintome.org/>

Méthode d'animation des 6 chapeaux de Bono :





L'information :

10 minutes

Quels sont vos **retours d'expériences** ?

- Qu'avez-vous déjà testé comme solutions numériques/non numériques ?
- Quelles sont les informations dont nous disposons ?
- ...



L'optimisme :

10 minutes

Qu'est-ce qui marche/fonctionne bien ?

- Quelles sont les forces ?
- Quels sont les avantages ?
- Quelles sont les opportunités?
- ...



L'émotion :

10 minutes

Quel est votre vécu ?

- Qu'est-ce que vous ressentez ?
- Quelles sont vos intuitions pour la suite ?
- ...



La créativité :

10 minutes

Quelles nouvelles idées, quelles alternatives ?

- Comment faire autrement ?
- ...



Le jugement :

10 minutes

Quelles sont les menaces ?

- Quels sont les freins spécifiques à l'amélioration de la mobilité scolaire ?
- Quels sont les manques, faiblesses et risques ?
- Quelles sont les contraintes qui peuvent nous empêcher de réussir ?
- Qu'est-ce que ce projet peut générer comme effets négatifs ?
- Dans le pire des cas, qu'est-ce qui pourrait arriver ?
- ...



Pour conclure :

20 minutes

Qu'est-ce qu'on retient de la discussion ?

- Comment réaliser les projets concrètement ?
- Quelles sont les priorités ?
- Quel est le plan d'action ?
- ...